CHÂTEAUROUX
Métropole

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Comité de pilotage - Lancement

23 septembre 2016

Hôtel de Ville

1. Présentation des principaux Intervenants

2. La démarche PLUi en quelques mots

3. La méthodologie d'élaboration du PLUi

4. Les outils de communication & de concertation

5. Planning de l'étude

CHÂTEAUROUX
Métropole

1. Présentation des intervenants

CHÂTEAUROUX
Métropole

Les principaux intervenants de la mission d'élaboration du PLU intercommunal

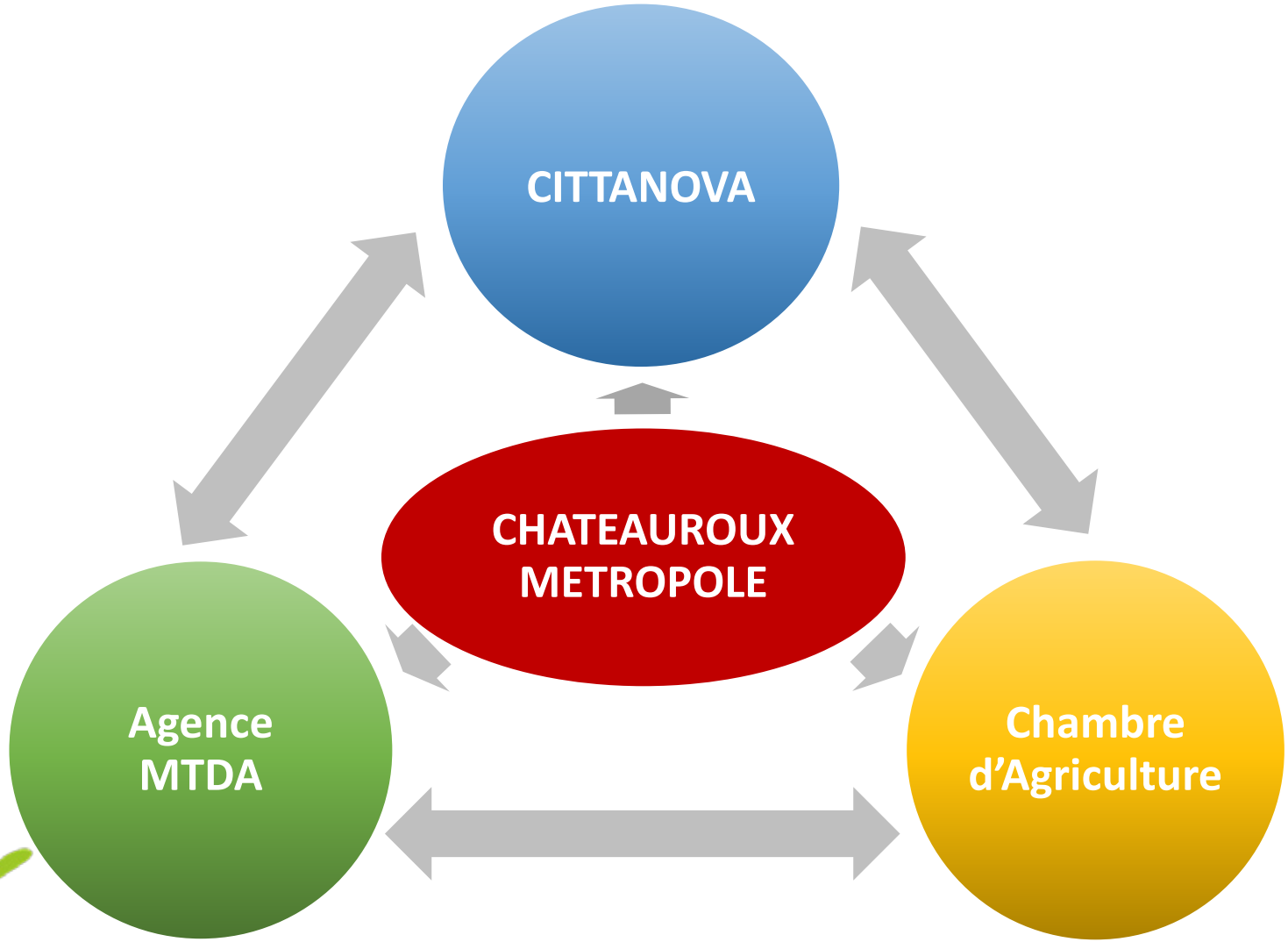

CHÂTEAUROUX
Métropole

Cittànova c'est...

… Plus de **15 années** d'expériences au service des collectivités territoriales

… Plus de **150 clients**

… des interventions dans l'ensemble des 13 régions françaises

avec un objectif unique...

… partager un socle de connaissances afin de définir ENSEMBLE un projet débattu, partagé et concerté

A travers une approche pédagogique & systémique

CHÂTEAUROUX
Métropole

5 pôles de compétence

indissociables et complémentaires

Urbanisme & Architecture

Environnement

Paysage

Communication

CHÂTEAUROUX
Métropole

Etudes en cours

deux agences / une intervention nationale

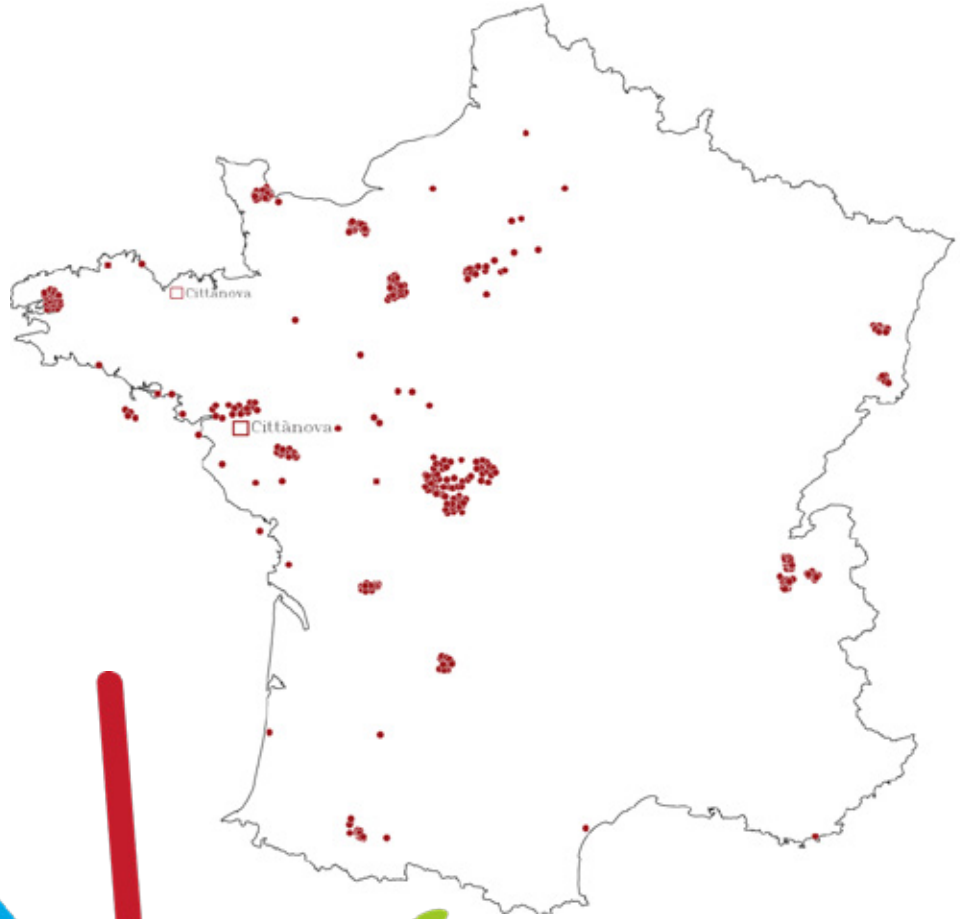

» PLUi + Eval + RLPi - **CC du Pays-de-Faverges** - 74 - 1er PLUi Rhô
» PLUi **- CC de Landerneau Daoulas** - 29
» PLUi+PLH+PDU **- CA du Grand Angouleme** - 16
» PLUi + Eval + RLPi - **CC de Sainte-Mère-Église** – 50
» PLUi + Eval - **CC de la Vallée de Kaysersberg** - 68
» PLUi+ Eval - **CA du Lac du Bourget** - 73
» PLUi+ Eval - **CC du Canton de Rumilly** - 74
» PLUi+ Eval **- CC du Canton d'Ossun** - 65
» PLUi + Eval - **CC de la Vallée d'Auge** – 14
» PLUi + Eval - **CC de Belle-Ile** - 56
» PLUi+ Eval - **CC de Mortagne-au-Perche** - 61
» PLUi - **CC du secteur d'Illfurth** [10 communes] - 68
» PLUi - **CC d'Erdre & Gesvres** [12 communes] - 44
» PLUi - **CC Coeur d'Estuaire** - 44
» PLUi - **CC des Quatre Vallées** - 28
» SCoT Rural - **Syndicat Mixte Marche Brenne** - 36
» PLUi - **CC du Moyen Verdon** - 04
» PLUi - **CC de Sarlat Périgord Noir** - 24

CHÂTEAUROUX
Métropole

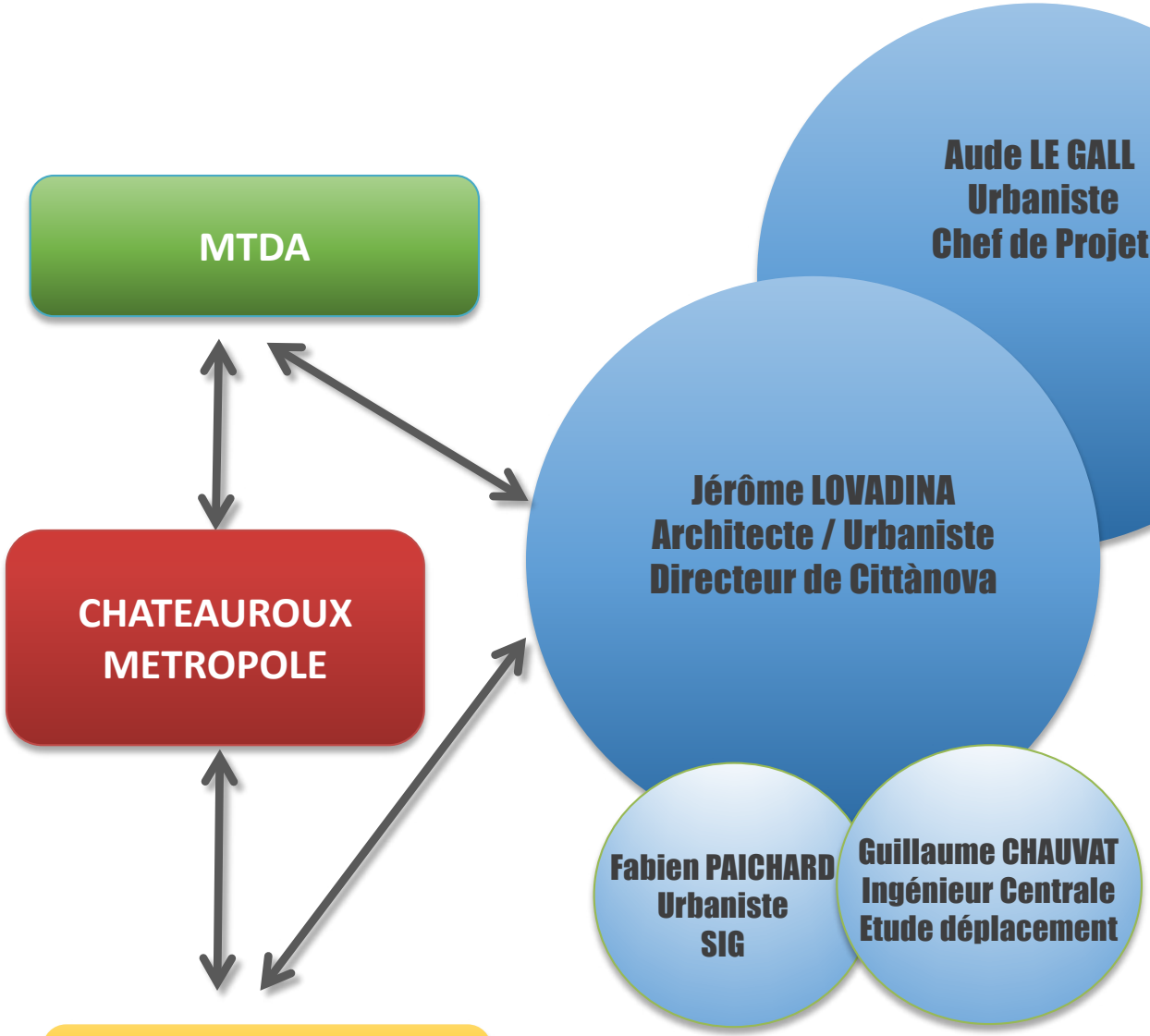

Equipe dédiée est composée de 17 personnes et correspond à l'ensemble du personnel de Cittànova
Chaque personne apporte son regard, sa sensibilité, son expérience

La collectivité aura comme interlocuteur un binome composé de
J.LOVADINA / A. LE GALL

CHÂTEAUROUX
Métropole

L'Agence MTDA : Notre expertise, notre expérience

Un bureau d'étude spécialisé en environnement rassemblant 3 pôles d'expertises :

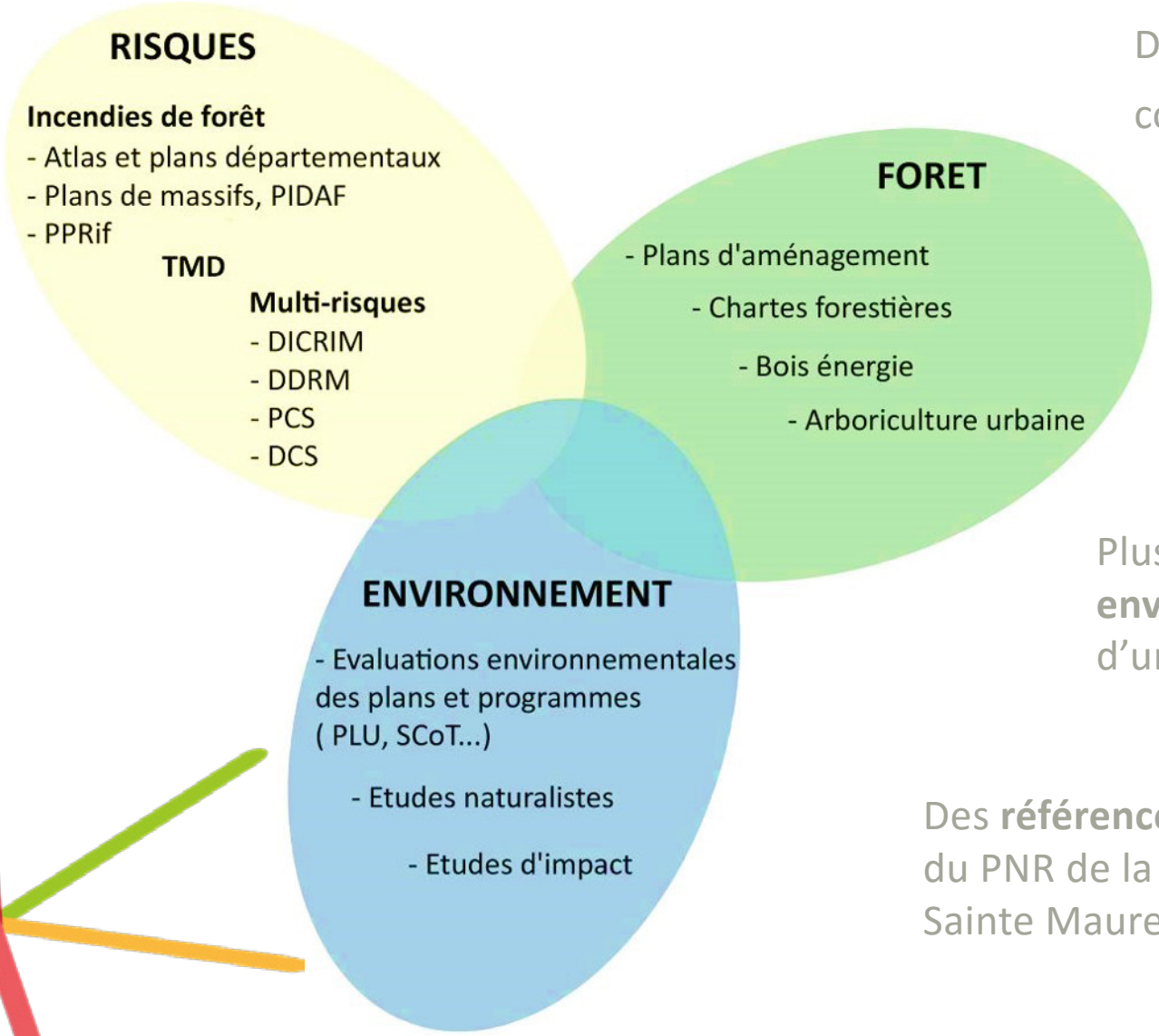

Des compétences **pluridisciplinaires** et complémentaires

Près de **30 années d'expertise** environnementale

Plus d'une **quarantaine d'évaluations environnementales** de document d'urbanisme à notre actif

Des **références locales** : TVB du PNR de la Brenne et TVB de Sainte Maure de Touraine

CHÂTEAUROUX Métropole

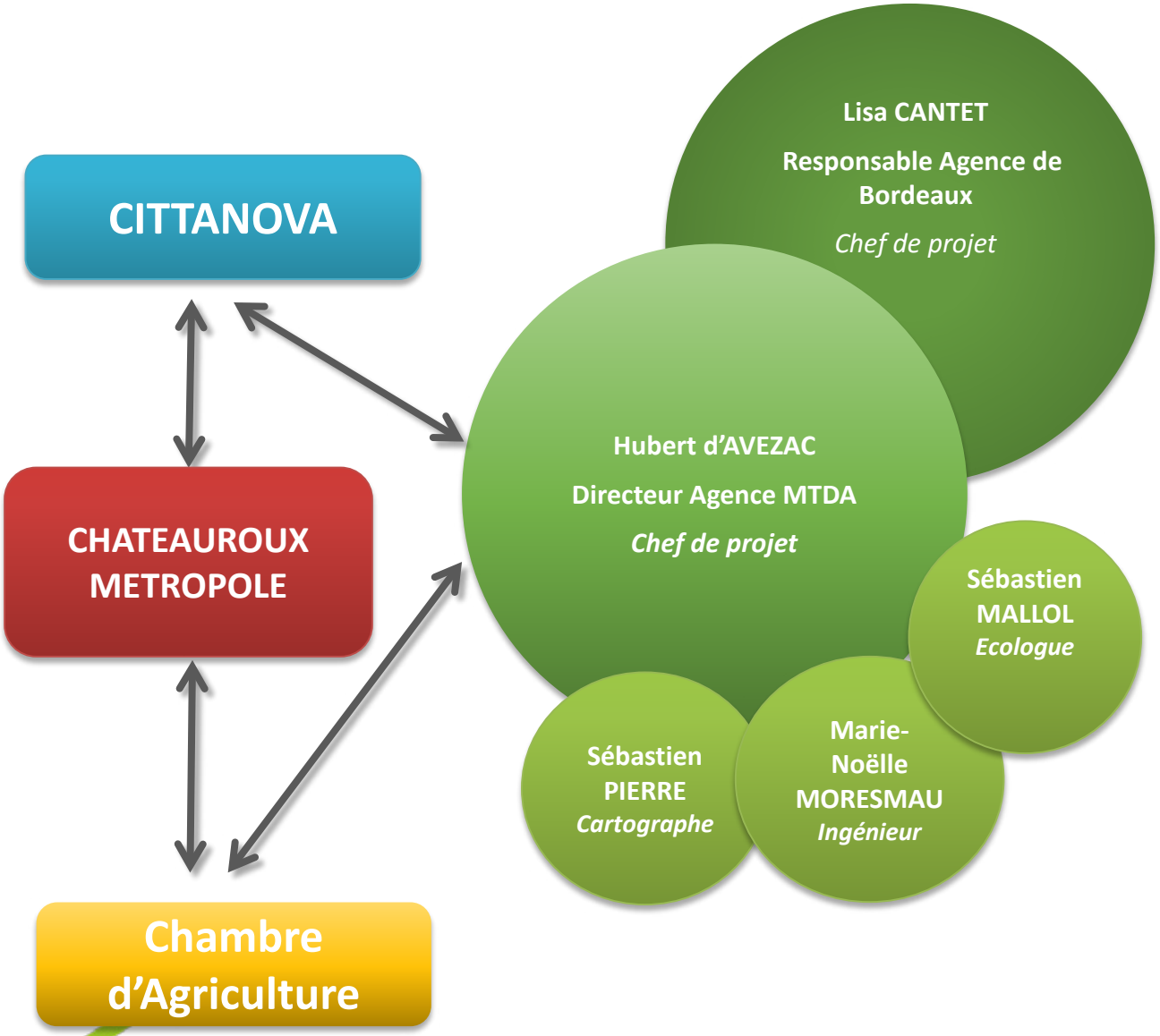

Un copilotage assuré par le directeur de l'agence et la responsable de l'antenne Bordeaux

Un contrôle qualité continu sur la production, assuré par Lisa Cantet

Des compétences pluridisciplinaires internes à l'Agence MTDA

Des intervenants qualifiés

Une flexibilité et une disponibilité offertes par la taille de notre structure

CHÂTEAUROUX
Métropole

La Chambre d'Agriculture

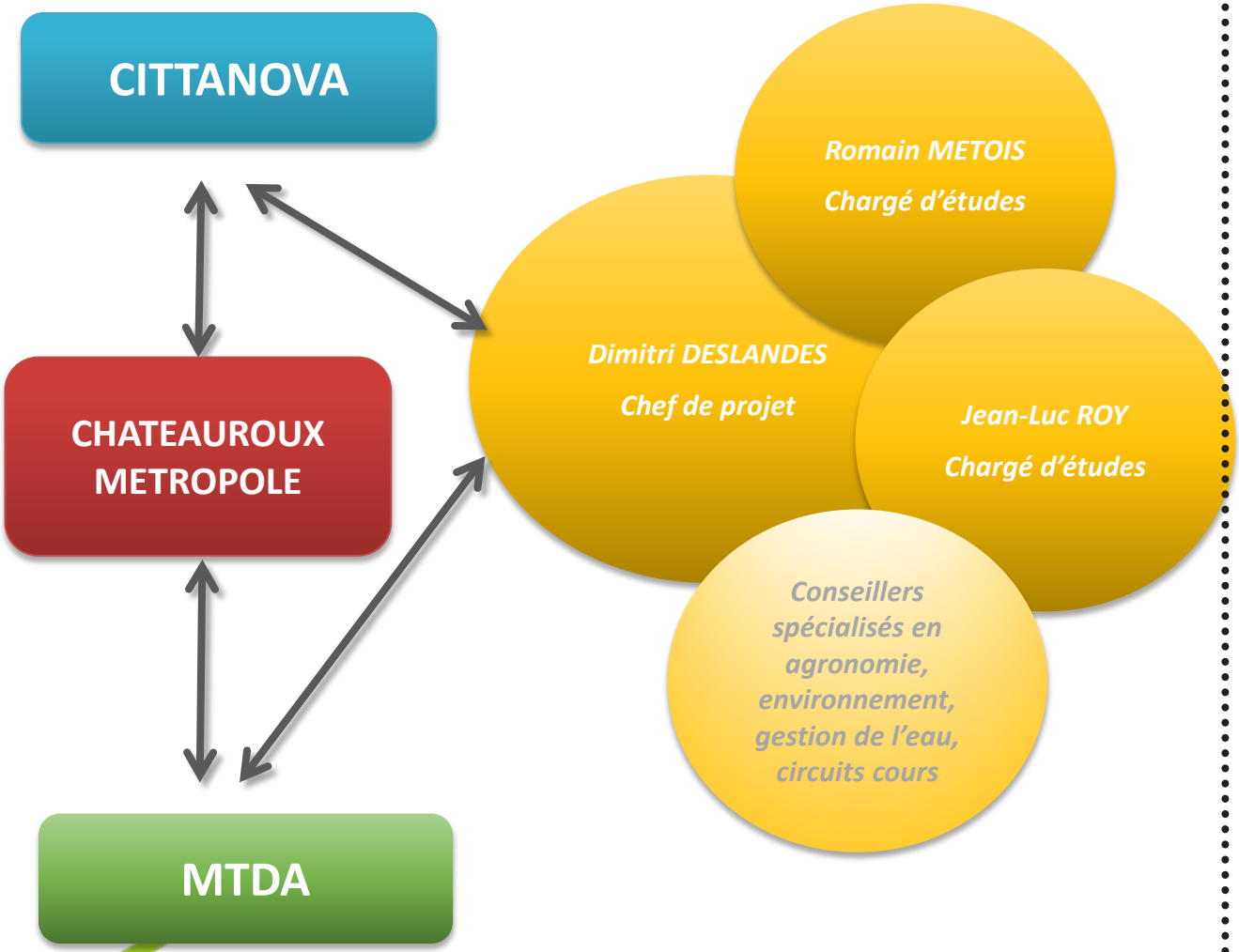

Une coordination assurée par le chef de service Environnement et Territoires

Des chargés d'études en prise directe avec les exploitants et les représentants du monde agricole

Une expertise en matière d'accompagnement des collectivités dans l'élaboration des documents d'urbanisme

Une pratique confirmée des processus de concertation

CHÂTEAUROUX Métropole

Perceptions contexte et enjeux locaux

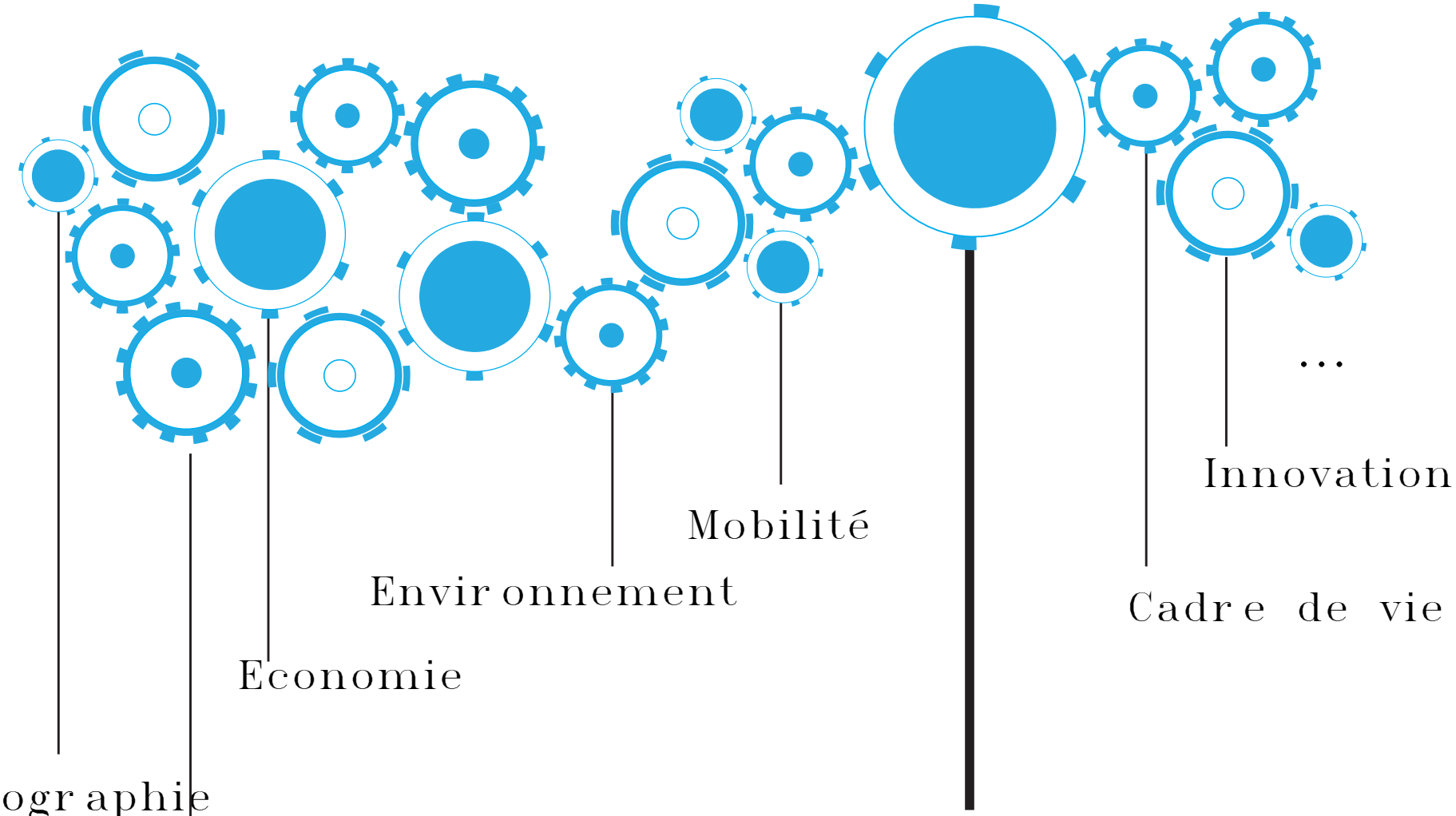

CHÂTEAUROUX
Métropole

2. Le PLUi en quelques mots

CHÂTEAUROUX
Métropole

LE CADRE REGLEMENTAIRE

- UN PROJET DE DEVELOPPEMENT POUR DESSINER LE TERRITOIRE DE DEMAIN

UN OUTIL REGLEMENTAIRE et UN DOCUMENT OPPOSABLE AU TIERS

- Il détermine l'usage des sol sur l'ensemble du territoire intercommunal
- Chaque zone possède un règlement définissant les droits à construire. Sur cette base seront accordés ou refusés les permis de construire, de démolir et d'aménager
- Il définit le projet urbain de la collectivité et précise les besoins en matière de développement économique, d'environnement, d'habitat, de transport...

CHÂTEAUROUX
Métropole

LES PIECES CONSTITUTIVES DU PLUi

Rapport de présentation

Diagnostic 1/2

Diagnostic 2/2

PADD

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Règlement et Documents Graphiques

Permis de construire et déclaration de travaux

CHÂTEAUROUX Métropole

LES PIECES CONSTITUTIVES DU PLUi

Rapport de présentation

Diagnostic 1/2

Diagnostic 2/2

Justifie

PADD

Cohérence

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Règlement et Documents Graphiques

Compatible

Conforme

Permis de construire et déclaration de travaux

Rapport de conformité : la conformité implique un rapport de stricte identité, ce qui suppose que le document de rang inférieur ne pourra comporter aucune différence par rapport au document de rang supérieur.

Rapport de compatibilité : implique un rapport de noncontrariété. Ce qui signifie que le document subordonné pourra comporter quelques différences, à condition qu'elles ne soient pas importantes, par rapport au document de rang supérieur

CHÂTEAUROUX Métropole

LES PIECES CONSTITUTIVES DU PLUi: ZOOM SUR L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Diagnostic territorial

PADD

Règlement, OAP et plan de zonage

Formalisation du rapport de présentation

Etat Initial de l'Environnement

Co-construction et analyse des incidences du projet et de sa cohérence

Méthode et indicateurs de suivi

Enjeux hiérarchisés et spatialisés

Incidences négatives/positives

Orientations

Mesures d'évitement, de réduction ou de compensation

Arrêt du PLUi

Avis de l'Etat et de l'AE

Enquête publique et approbation du PLUi

Mise en œuvre

Analyse des résultats de l'application du PLUi, au plus tard à l'expiration dun délai de 6 ans

CHÂTEAUROUX Métropole

LES PIECES CONSTITUTIVES DU PLUi: ZOOM SUR L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

» **Une obligation réglementaire** : Les PLUi qui sont concernés par un **site Natura 2000** sont soumis à **évaluation environnementale systématique**

» **Un processus itératif d'aide à la décision ≠ une évaluation ponctuelle** :
Intervention en amont des choix pour intégrer les enjeux et prendre en compte les incidences,
Appui objectif tout au long de la construction projet.

» Une **boîte à idées** : ajout d'une nouvelle composante dans la construction du projet et donc potentiellement de nouvelles orientations politiques à définir.

» **Un outil pour l'avenir** :
Construction d'un projet durable pour l'avenir du territoire,
Estimations des dynamiques d'évolution du territoire,
Mise en place d'un dispositif de suivi.

CHÂTEAUROUX
Métropole

LES ACTEURS

Les élus

- Les élus municipaux et techniciens concernés de l'intercommunalité

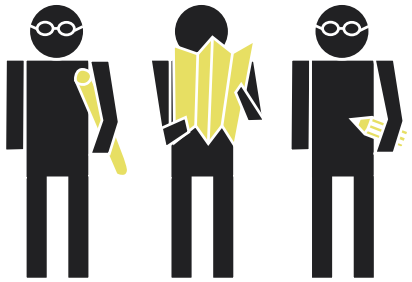

Les services de l'Etat et organismes de conseils

- Services de la DDT
- Chateauroux Métropole
- Chambre d'Agriculture
- …

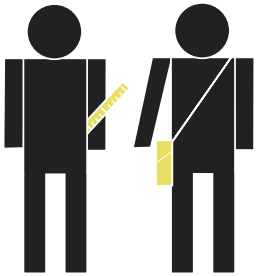

Les acteurs liés à l'habitat, à l'environnement et l'économie

- Bailleur social
- Entrepreneurs
- Agriculteurs
- Association Environnement et Patrimoine
- …

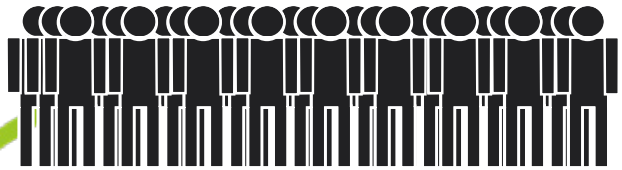

La population de Chateauroux Métropole

Cahier de concertation
Dossier de concertation
Réunions publiques
Site internet
Presse locale et bulletins municipaux ou communautaires
Panneaux d'exposition

CHÂTEAUROUX Métropole

Cadre législatif

Respect des principes énoncés au nouvel article L101 du Code de l'Urbanisme

Le PLU doit être compatible

Socle législatif & réglementaire	Loi Alur Lois d'Urbanisme Grenelle 1 & 2
Région	SRCE / SRADDT
Aire urbaine	SCoT Pays castelroussin-Val de l'Indre / PLH / SDAGE
Commune	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

CHÂTEAUROUX
Métropole

3. Méthodologie pour l'élaboration du PLUi

CHÂTEAUROUX
Métropole

1.1. Etudes préalables

a. Lancement de la mission

» Visiter le **territoire** avec les élus

» Fixer le **planning** prévisionnel d'intervention et les premières dates de réunions

» Tirer le bilan des documents d'urbanisme en vigueur

» Présenter et valider la **méthodologie** d'exécution de la mission

» Sonder les attentes et les **objectifs** recherchés par le maître d'ouvrage

» Recenser les **projets** communaux et intercommunaux en cours, ou en réflexion

» Rassembler et identifier l'ensemble des documents **sources** à mettre à la disposition du bureau d'études [PLU/Projet de territoire/...]

» Sonder les **attentes** de chaque partenaire

» Envoi d'un questionnaire aux communes membres

Comprendre comment le territoire est ressenti / vécu
Recenser les acteurs, les documents sources, les projets
Rappeler les objectifs de l'étude

CHÂTEAUROUX
Métropole

1.1. Etudes préalables

b. Rencontrer les 14 communes et les personnes ressource

» Entretien individuel avec 14 communes

» Mise à jour du questionnaire et mise à jour des données statistiques

» Tirer le bilan de l'application des documents d'urbanisme:

» A-t-il été un frein au développement ? Ces projections se sont-elles avérées exactes ?
» Quels sont les objectifs poursuivis dans le cadre du PLUi ? Quelles sont les attentes ? Les réajustement à mettre en oeuvre ?
» Pourquoi élaborer un PLUi ?

CHÂTEAUROUX
Métropole

1.2. Diagnostiquer de manière prospective & partagée

a. L'aproche retenue

3 approches complémentaires…

- » Statistique & fonctionnelle
- » Les dynamiques
- » Les potentiels

… 3 échelles d'analyse

- » Grand territoire
- » Intercommunalité
- » Communes

Une analyse multiscalaire

CHÂTEAUROUX Métropole

1.2. Diagnostiquer de manière prospective & partagée

b. Analyser les données quantitatives

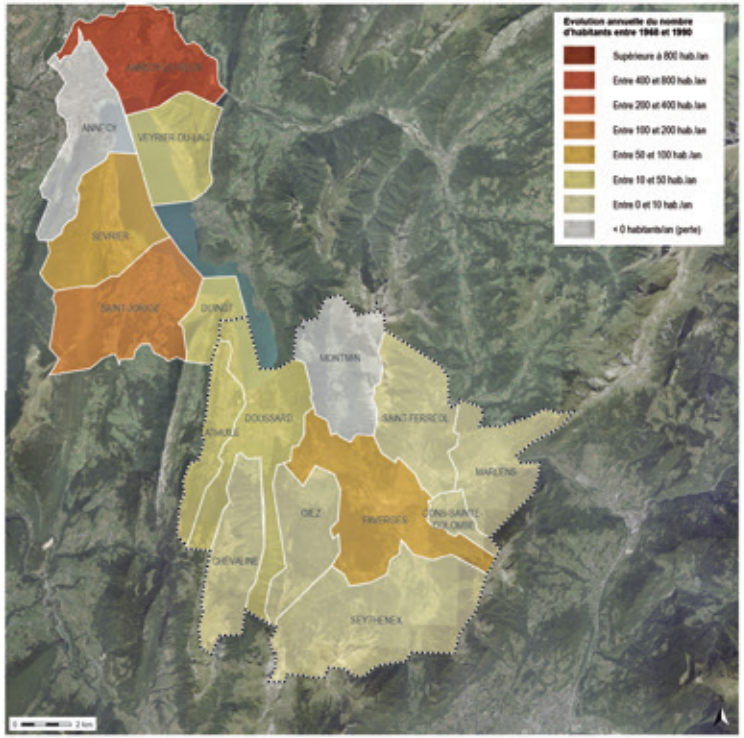

» Analyser le contexte intercommunal

» Analyser les dynamiques:
démographiques
de l'habitat [convention ANRU]
économiques & commerciales

» Analyser les équipements et leurs capacités résiduelles [interroger leur répartition géographique]

» Analyser les infrastructures et les modes de déplacements

Elaborer un diagnostic problématisé et non thématique

CHÂTEAUROUX
Métropole

1.2. Diagnostiquer de manière prospective & partagée

c. Contextualiser et caractériser l'urbain

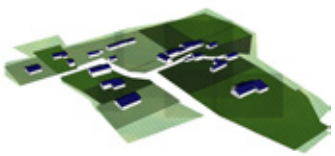

Hameau en raquette

Hameau en ligne

» Travail cartographique d'illustration des densités

» **Monographie communale**

» Comprendre l'implantation des villages et hameaux

» Sensibiliser aux densités et aux formes urbaines

» Analyser les documents d'urbanisme [zones AU/2AU]

» Analyser le potentiel foncier en milieu urbain et les divisions parcellaires : **référentiel foncier**

» Identification du patrimoine bâti

» Etudier les entrées de ville

Schématiser / Modéliser / Sensibiliser
Développer chaque thématique sous forme de question et de ressenti objectif.

CHÂTEAUROUX Métropole

1.2. Diagnostiquer de manière prospective & partagée

d. Analyse de la consommation des espaces naturels et agricoles

Appui méthodologique et pédagogique

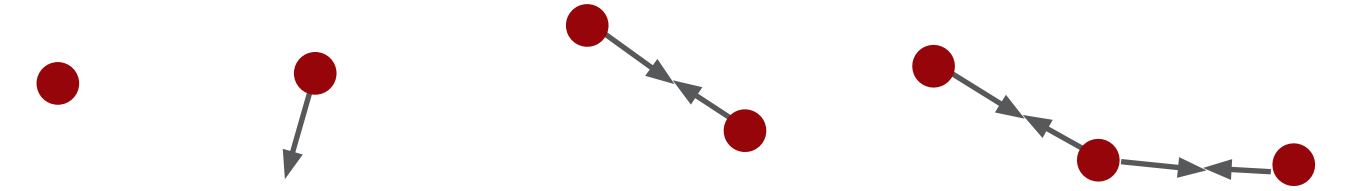

Noyau d'origine

Extension linéaire le long des voies

Jonctions de deux hameaux ou village en extension

Jonctions de plusieurs hameaux suivant un linéaire bâti.

Gras | Savena | Poissevin | Secteur Domhéry/Miroux | Sandun

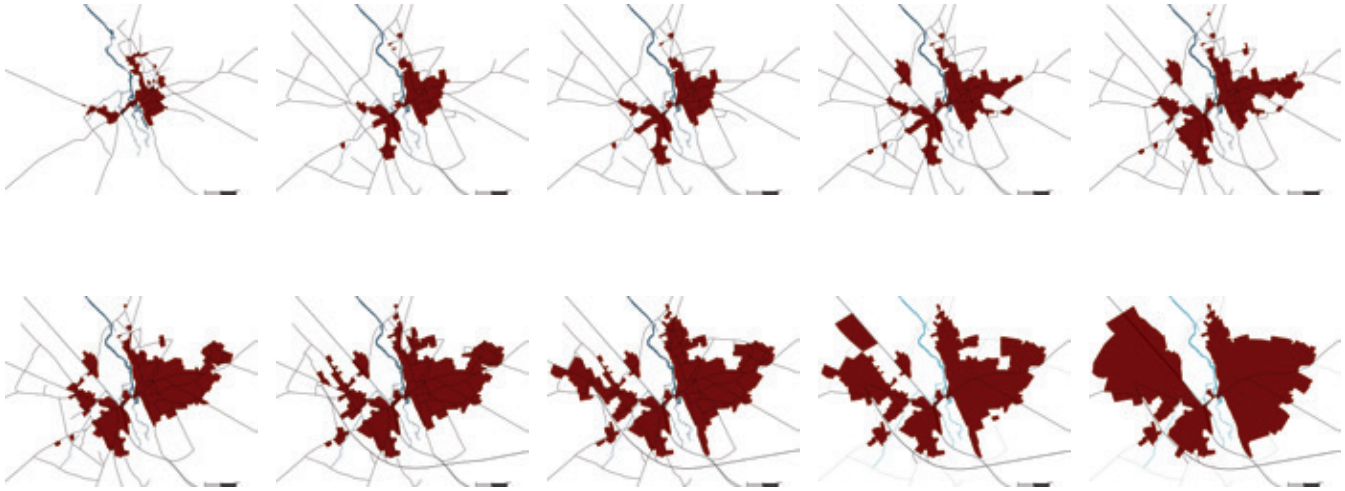

CHÂTEAUROUX Métropole

1.3. Définir les enjeux environnementaux «l'Etat initial de l'environnement»

» L'Environnement, un ensemble de thématiques

» Une analyse de la situation
» existante et de ses tendances d'évolution
» Collecte et analyse des données disponibles
» Terrain
» Concertation avec les acteurs

» La détermination d'enjeux structurants pour le territoire
» Des grilles AFOM
» Hiérarchisation
» Spatialisation
» Une base pour le PADD

Paysage et patrimoine bâti	• Entités paysagères, élements structurants et ponctuels, patrimoine historique
Milieux naturels et biodiversité	• Entités naturelles, zones humides, zonage de protection et d'inventaire, trame verte et bleue
Eau	• Bassin versants, Eaux superficielles, souterraines, Qualité de l'eau, Assainissement
Climat, Air, Energie	• Climat, Consommation et production énergétiques, ENR, Qualité de l'air, GES...
Pollutions et nuisances	• Risques naturels et technologiques, déchets, bruit, sites et sol pollués,

CHÂTEAUROUX Métropole

1.3. Définir les enjeux environnementaux «l'Etat initial de l'environnement»

a. Caractériser physiquement le territoire

Comprendre la manière dont les hommes se sont implantés sur le territoire, l'ont investi et puisé ses ressources.

- » Topographie
- » Géologie
- » Hydrographie
- » Climatologie
- » Les risques & nuisances
- » Réseaux, déchets et énergie

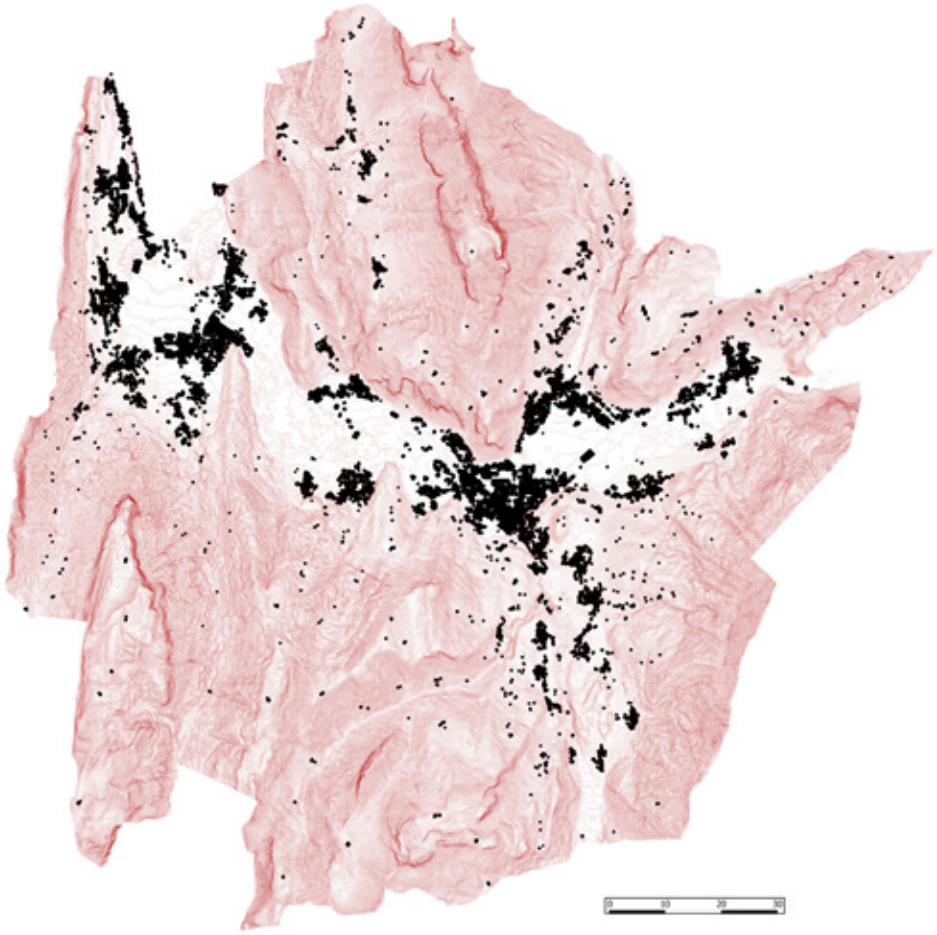

Inscrire l'état initial de l'environnement dans le projet en réduisant le champ des possibles des réflexions

CHÂTEAUROUX
Métropole

1.3. Définir les enjeux environnementaux «l'Etat initial de l'environnement»

b. Considérer les espaces agricoles et naturels

Anticiper sur les éléments à sauvegarder qui sont autant de « traces historiques » de l'occupation du sol

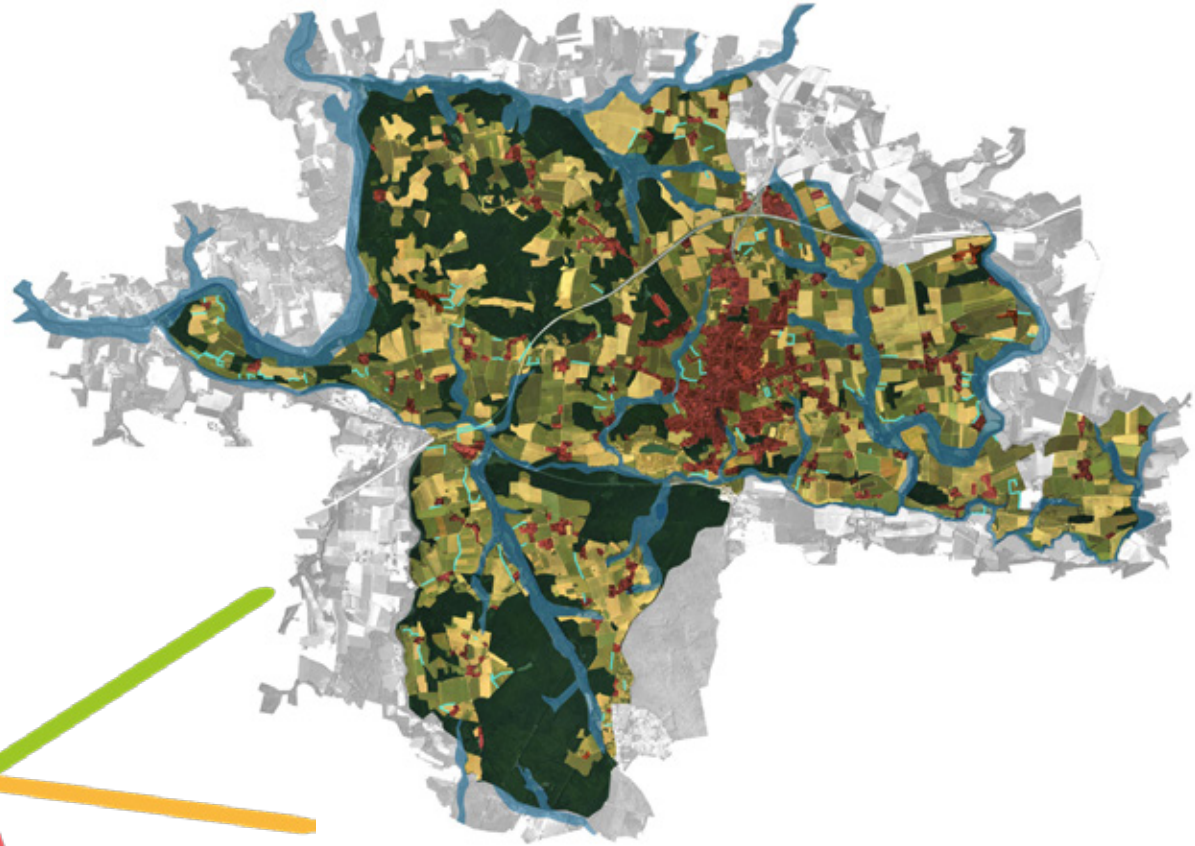

» Une exigence réglementaire renforcée par la loi ALUR

» Un état des lieux dynamique et spatialisé de l'activité agricole et forestière s'appuyant sur :

» Une analyse socio-économique
» Des entretiens individualisés avec les exploitants (26 permanences en commune)
» Une base de données cartographique

CHÂTEAUROUX
Métropole

1.3.Définir les enjeux environnementaux «l'Etat initial de l'environnement»

b. Considérer les espaces agricoles et naturels

» Préciser les milieux terrestres [trames vertes] et les milieux aquatiques [trames bleues].

» Identifier les ruptures dans les continuités écologiques

» Cartographier et identifier les espaces naturels à enjeux

Intégrer les schémas et études existantes
Terrain
Analyse de site

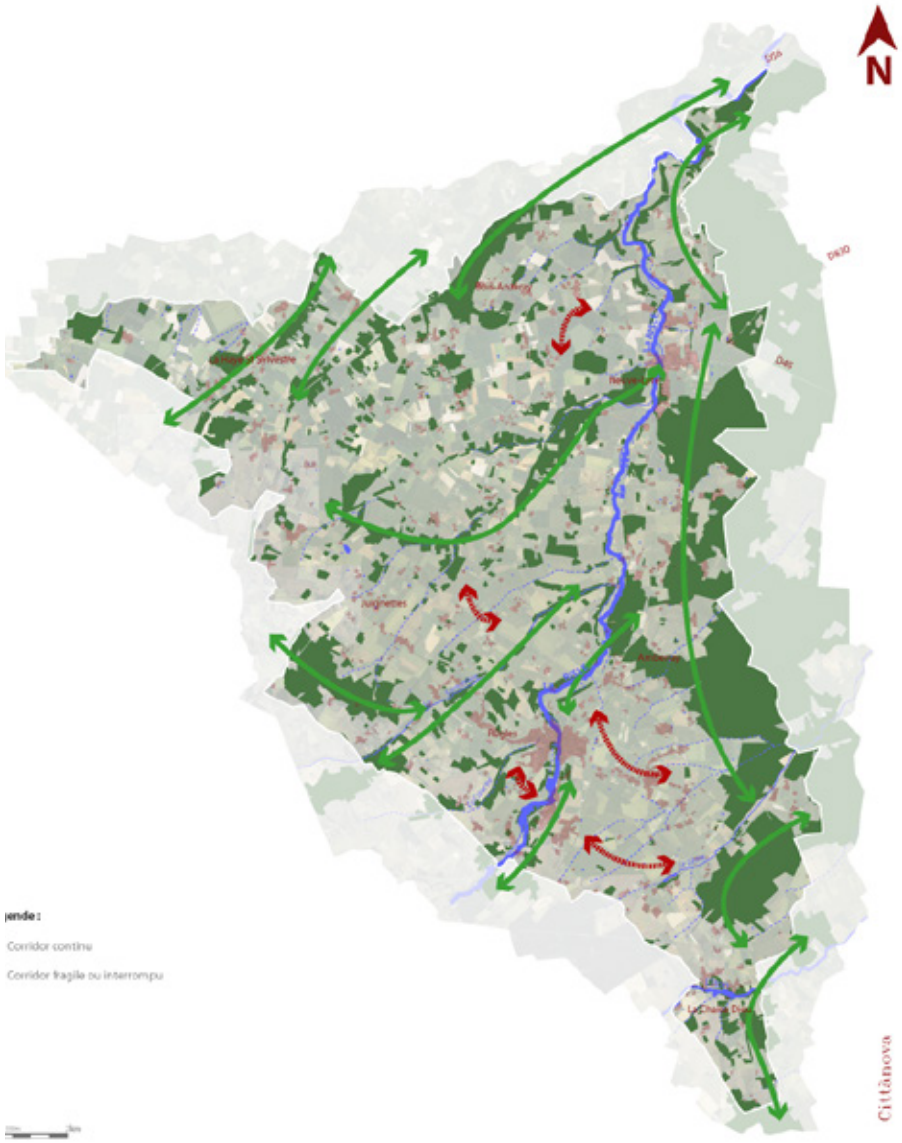

CHÂTEAUROUX
Métropole

1.3. Définir les enjeux environnementaux «l'Etat initial de l'environnement»

c. Voir le paysage

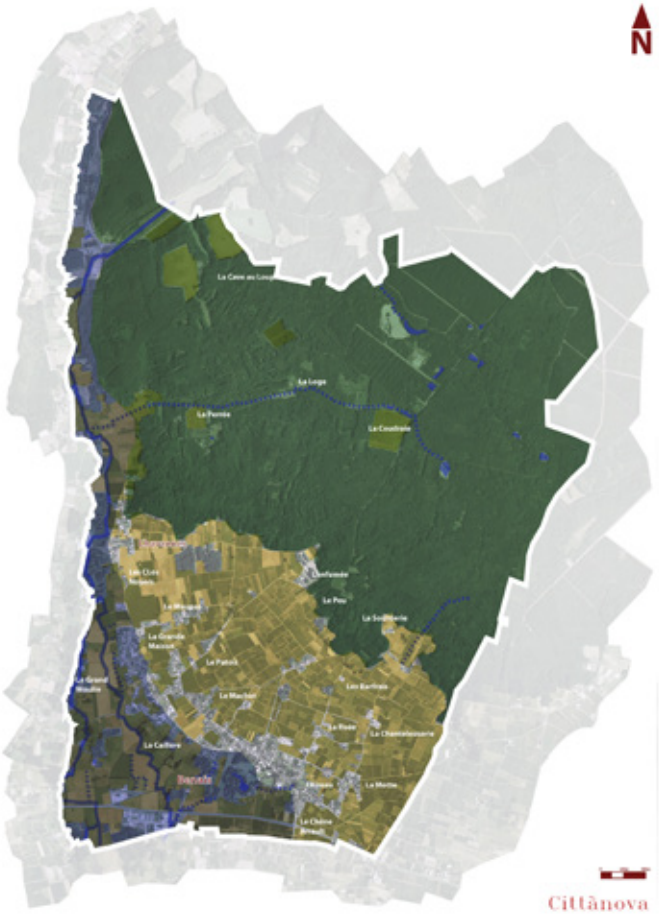

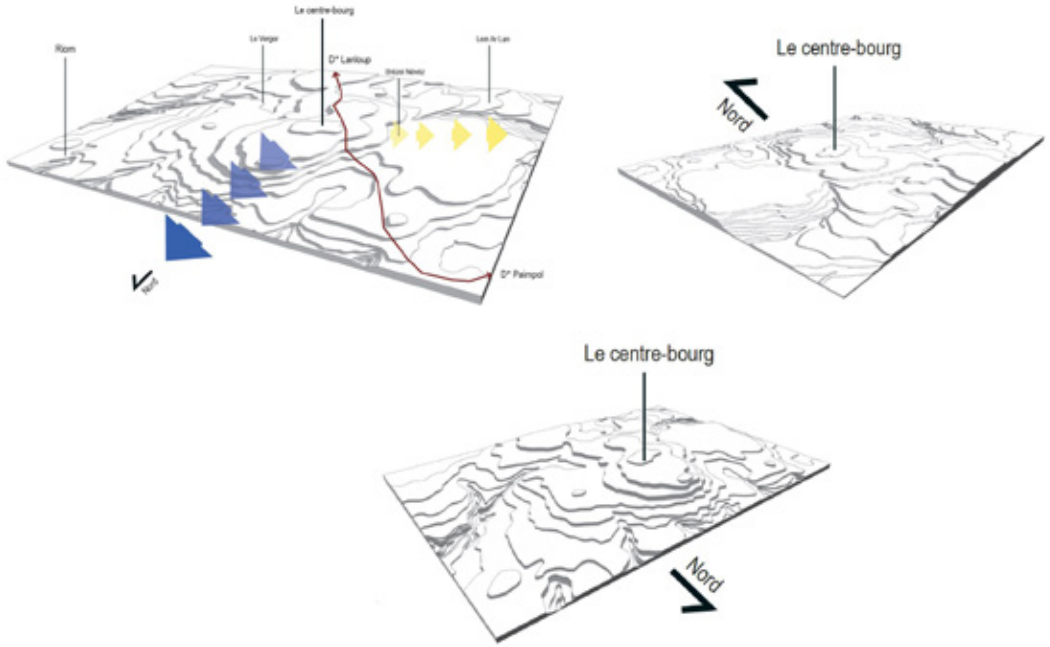

» Faire prendre conscience aux élus la valeur paysagère de leur territoire

» Expliciter ce qu'est le paysage et la manière dont il s'est constitué sur le territoire d'étude.

» Identifier puis analyser les potentialités paysagères ou ses composantes justifiant une appréhension particulière.

CHÂTEAUROUX
Métropole

1.4. Enjeux et prospective

Préparer l'avenir: Les scénarii de développement où l'analyse de la capacité d'accueil

Imaginer l'avenir

Définir une vision à long terme de son territoire, c'est préparer l'avenir, c'est anticiper l'accueil d'une nouvelle population

- » Calcul des besoins en logement pour maintenir la population actuelle
- » Estimation des besoins en logements et en foncier
- » Mesurer l'impact du développement sur les équipements publics
- » Mesurer l'impact environnemental de chaque scénario

CHÂTEAUROUX Métropole

1.4. Enjeux et prospective

Préparer l'avenir: Les scénarii de développement où l'analyse de la capacité d'accueil

» Spatialisation des scénarios de développement et capacité de densification et de mutation

» Les espaces interstitiels vacants;

» Les friches urbaines et autres secteurs de renouvellement urbain ;

» Les extensions urbaines ;

» Les opérations en cours qui répondront à une partie des besoins recensés

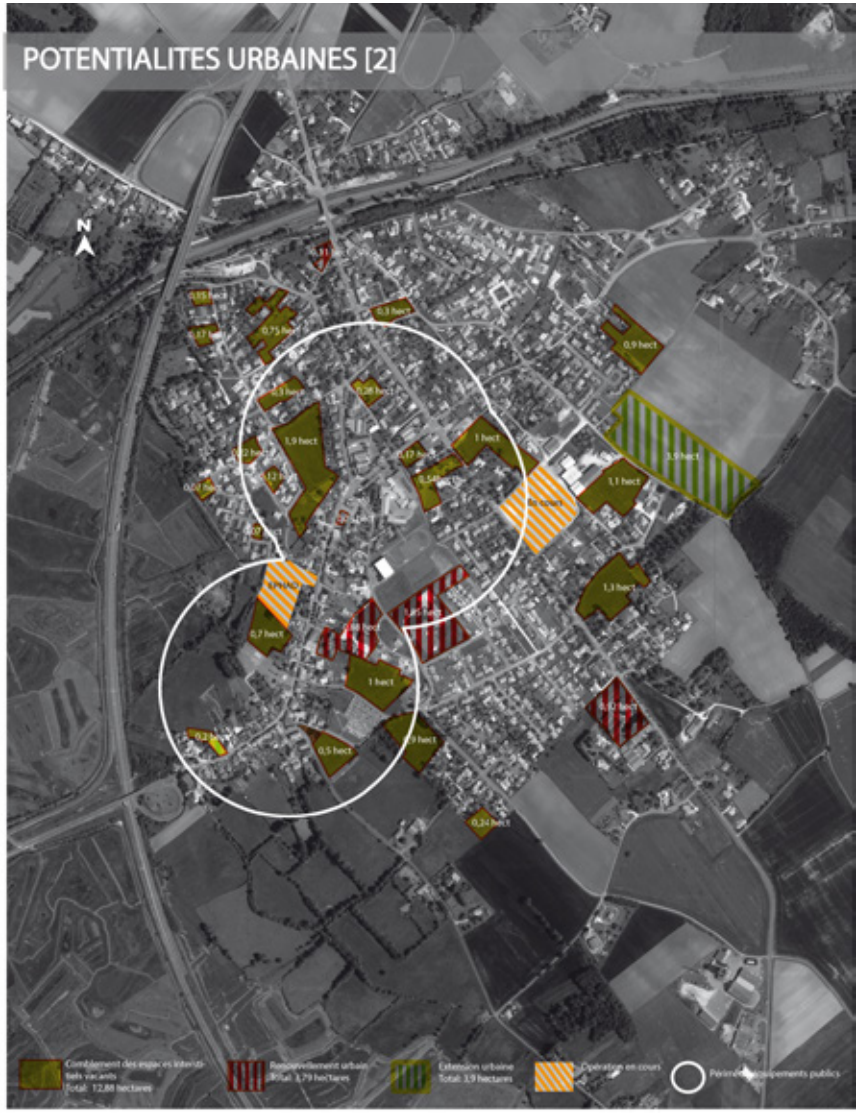

Total: 20,57 hectares

Métropole

2. Exprimer le projet intercommunal
a. Comprendre les enjeux du territoire

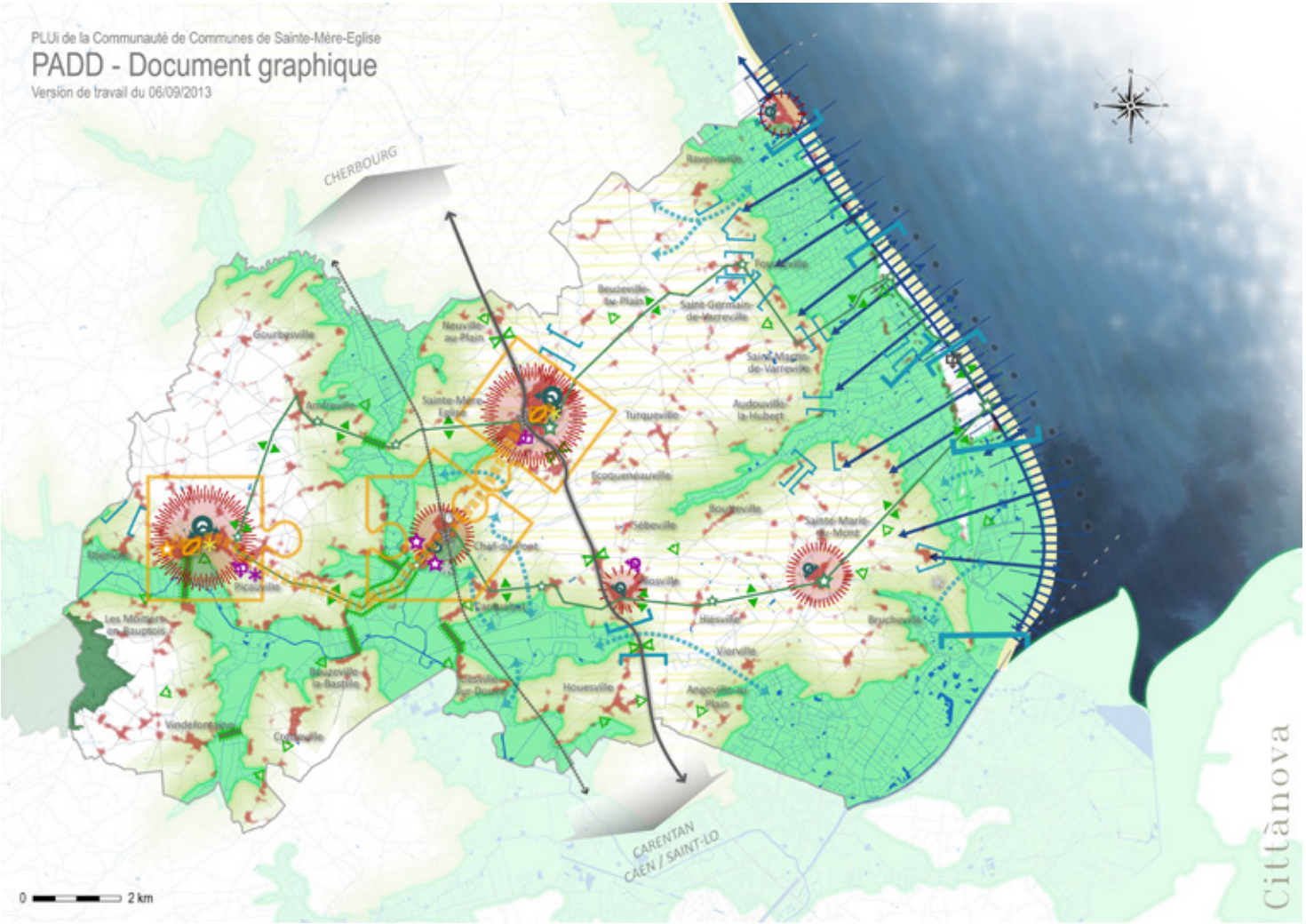

» Atouts / faiblesse du territoire

» Dysfonctionnements / Opportunités

» Enjeux de préservation & de mise en valeur

CHÂTEAUROUX
Métropole

2. Exprimer le projet intercommunal

b. Identifier et mesurer les enjeux : les ateliers thématiques

Développer la concertation à travers la participation active des acteurs locaux. Organiser des commissions thématiques qui sont autant de lieux de débats et d'échanges sur l'avenir du territoire.

Elargir la concertation

» 4 ateliers thématiques [Elus + techniciens Au stade PADD
Elaboration de scénarii d'évolution de l'activité agricole et forestière croisés avec les scénarii d'évolution urbaine et l'évaluation des impacts environnementaux

» Choix de l'objectif grâce aux hypothèses de développement

» Caractère itératif grâce aux ateliers de travail

» Répondre à un certain nombre de questions pour le moins essentielles:

» Quelle typologie de logement et pour quelle population ?
» Quelle est la part de programmes sociaux à intégrer aux opérations d'aménagement ?
»Quelle densité d'habitations ? Quelle forme urbaine ?
»...

CHÂTEAUROUX Métropole

2. Exprimer le projet intercommunal

c. Enoncer et représenter les scénarii pour permettre l'appropriation et la décision

Orientation A : **RECONQUÊTE AGRO-PAYSAGÈRE**	Orientation B : **RÉÉQUILIBRAGE AUTOUR DU CENTRE**	Orientation C : **PANORAMA PARTAGÉ**
→ Limiter le renforcement de l'urbanisation, notamment le long des vallons et en coeur d'îlots. Etudier le maintien ou le création de bâti agricole à proximité de l'urbanisation	→ Renforcer le parc de logement au plus près du centre-ville en optimisant l'utilisation des dents creuses. Construire un paysage architecturé qualitatif depuis le marais.	→ Conserver un tissu urbain peu dense, avec des gabarits de maisons individuelles, en conservant des fenêtres paysagères non privatives et des circulations douces le long du coteau.

» Elaboration de plusieurs scénarii crédibles et potentiellement

» Elaboration de scénarii d'évolution de l'activité agricole et forestière

» Co-construire le projet intercommunal

CHÂTEAUROUX Métropole

2. Exprimer le projet intercommunal
d. Rédiger le PADD

» Rédaction du PADD [Axes / Objectifs / Orientations]

» Traduire l'équilibre communal, le respect des lois (Alur, Grenelle, SRU, …),

» Vigiler la traduction réglementaire des orientations

» Retranscrire le PADD sous forme cartographique

CHÂTEAUROUX
Métropole

3. Concevoir les Orientations d'Aménagement et de Programmation

DEPUIS L'APPLICATION DU DECRET DU 1er JANVIER 2016

Plusieurs types d'OAP

» Les OAP «Sommaire» reprenant les OAP des documents d'urbanisme existants,

» Les OAP «Sectorielles» - Schéma d'aménagement et prescriptions écrites. Définir:
» L'échéancier prévisionnel de l'ouverture à l'urbanisation;
» La réalisation des équipements correspondants;
» Les principales caractéristiques des voies (gabarit, largeur…) et des circulations (piétons, cycliste, automobile, …), des espaces publics.
» Le coût prévisionnel des aménagements
» La problématique foncière

» Les OAP «des secteurs d'aménagement» sans disposition réglementaires

» Les OAP Patrimoniales qui viseront à conserver, mettre en valeur ou requalifier des quartiers ou des ensembles urbains notamment

CHÂTEAUROUX
Métropole

3. Concevoir les OAP

OAP SOMMAIRE

» Prendront la forme d'une fiche avec la localisation aérienne et cadastrale du secteur d'étude, des préconisations écrites et un schéma d'aménagement.

CHÂTEAUROUX
Métropole

3. Concevoir les OAP

OAP SECTORIELLE

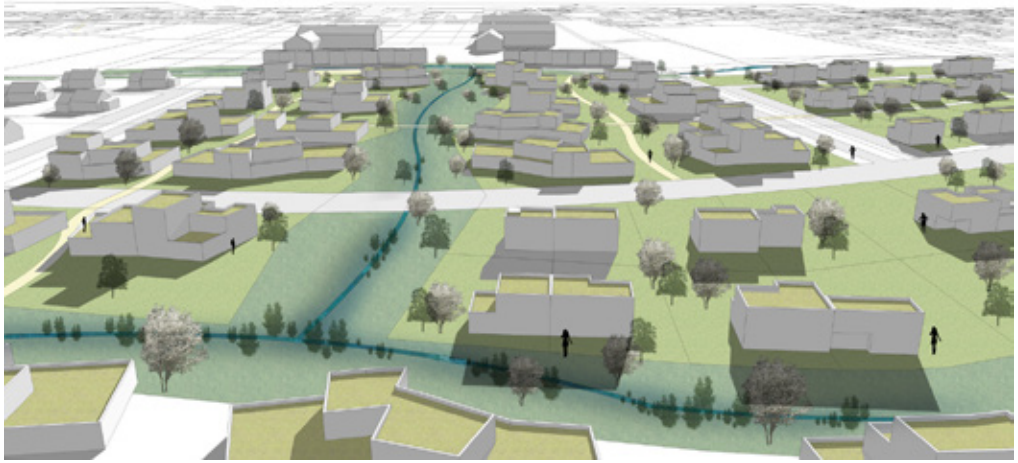

- Prise en compte du ruissellement
- Mise en avant du ruisseau de la Grosse Planche
- Potentiel d'installation de maraîchage
- Emplacement pour des jardins partagés

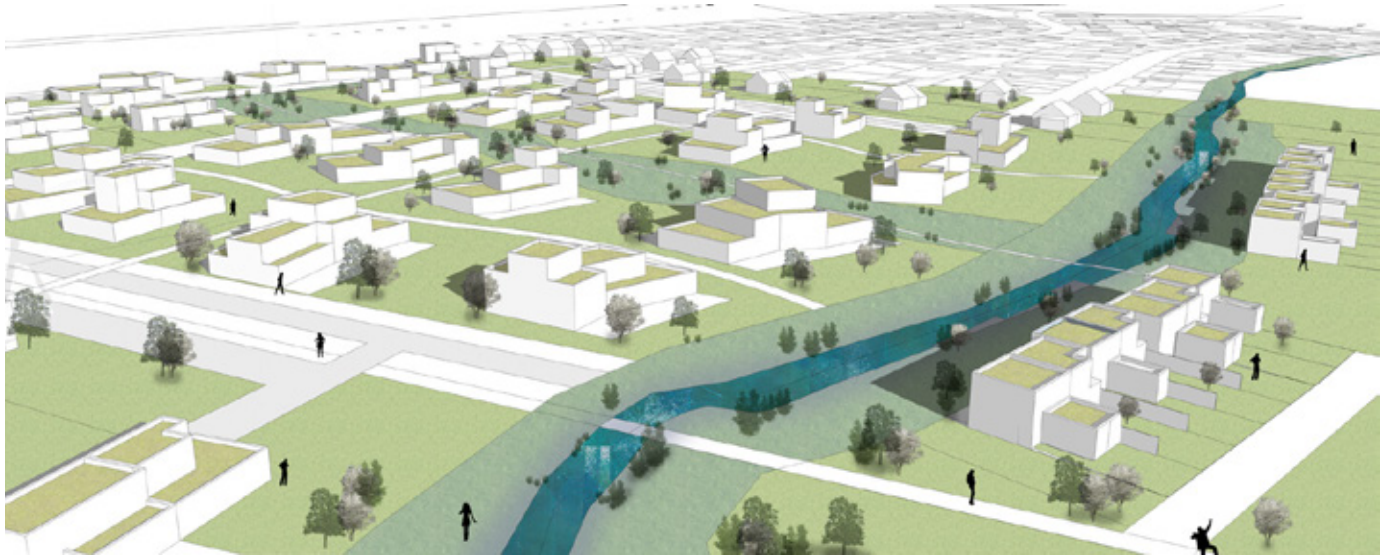

CHÂTEAUROUX
Métropole

3. Concevoir les OAP

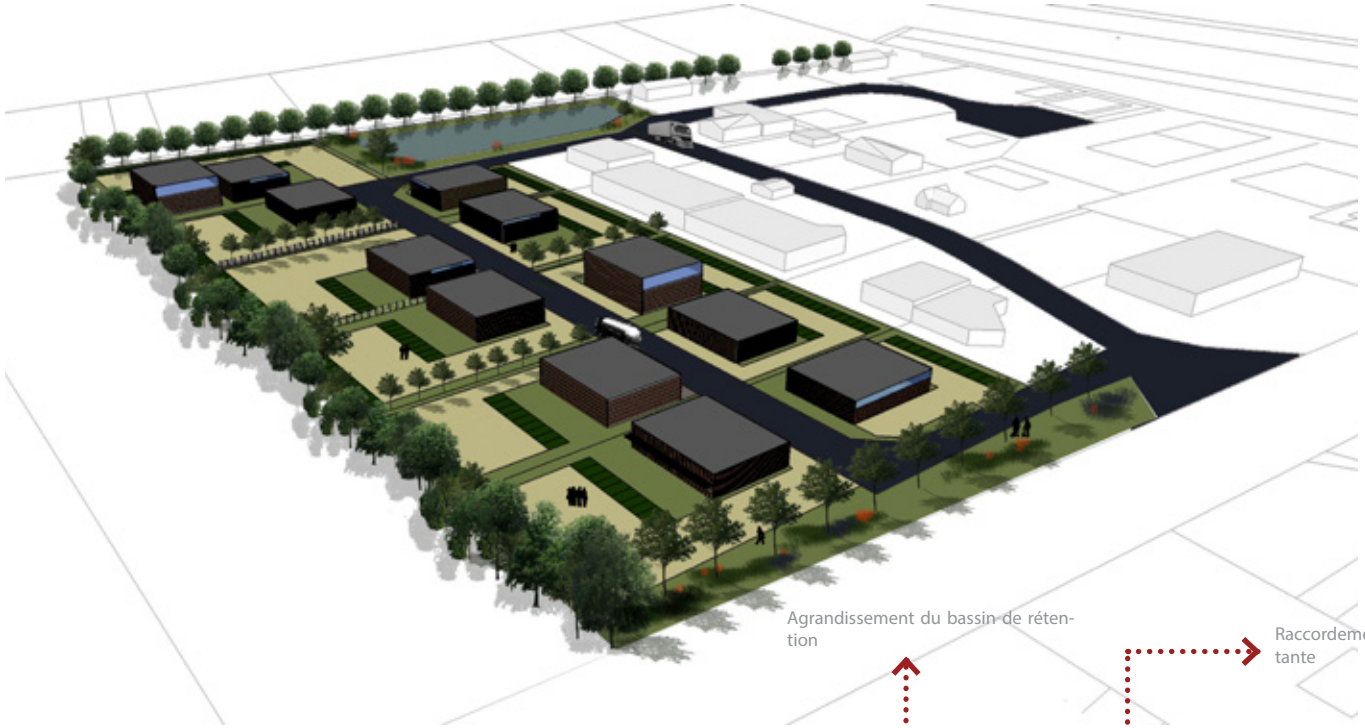

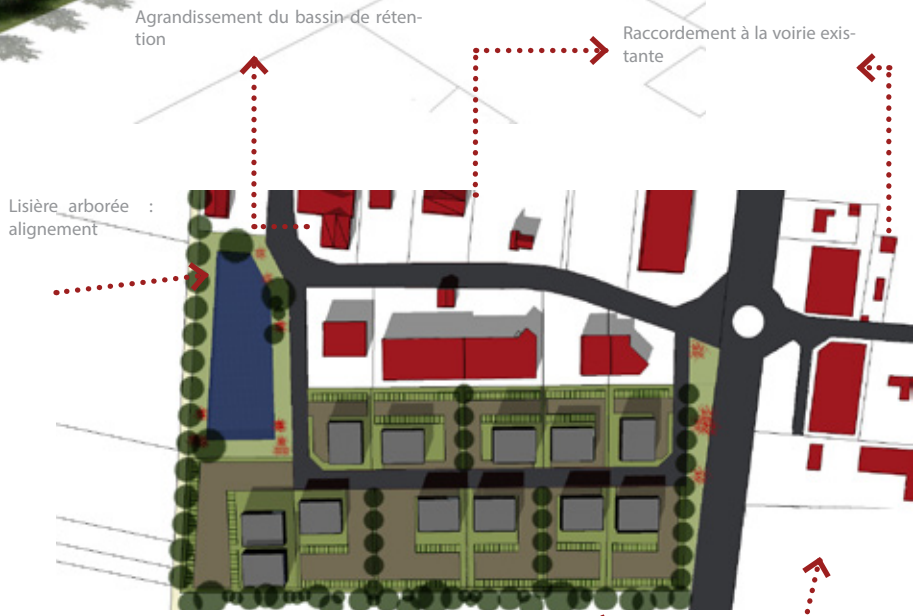

CHÂTEAUROUX
Métropole

3. Concevoir les OAP

OAP SECTORIELLE DES SECTEURS D'AMENAGEMENT

CHÂTEAUROUX
Métropole

4. Traduire de manière réglementaire le projet de PLUi

a. Elaborer le document graphique

» **Première réunion** a pour objectif d'informer le **comité technique** des spécificités de chaque zone - Approche pédagogique

» **Deuxième réunion** sur la base d'un premier projet, doit démontrer la traduction graphique des enjeux liés au PADD.

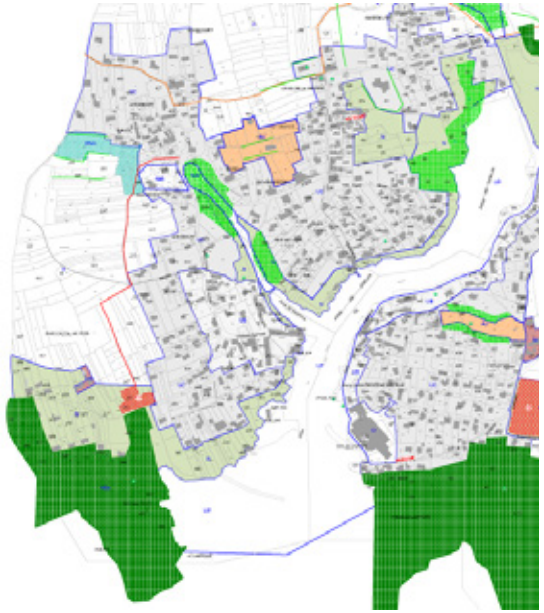

» Renseigner la totalité des surfaces disponibles à l'urbanisation

» Rendu au format SIG/CNIG

Conseils et accompagnement de la Chambre d'Agriculture pour :

» La délimitation des zones A et N

» L'identification des bâtiments pouvant changer de destination

» La définition des Secteurs de Taille et de Capacité d' Accueil Limités (STECAL)

» La définition des indicateurs de suivi

CHÂTEAUROUX
Métropole

4. Traduire de manière réglementaire le projet de PLUi

b. Rédiger le document écrit

- **Atelier pédagogique** Présenter le règlement sous forme de schémas et vidéos didactiques
- Intégrer les principes de l'AEU
- Tester le règlement

Modélistion en 3D pour expliquer les règles d'implantation par rapport à l'espace public

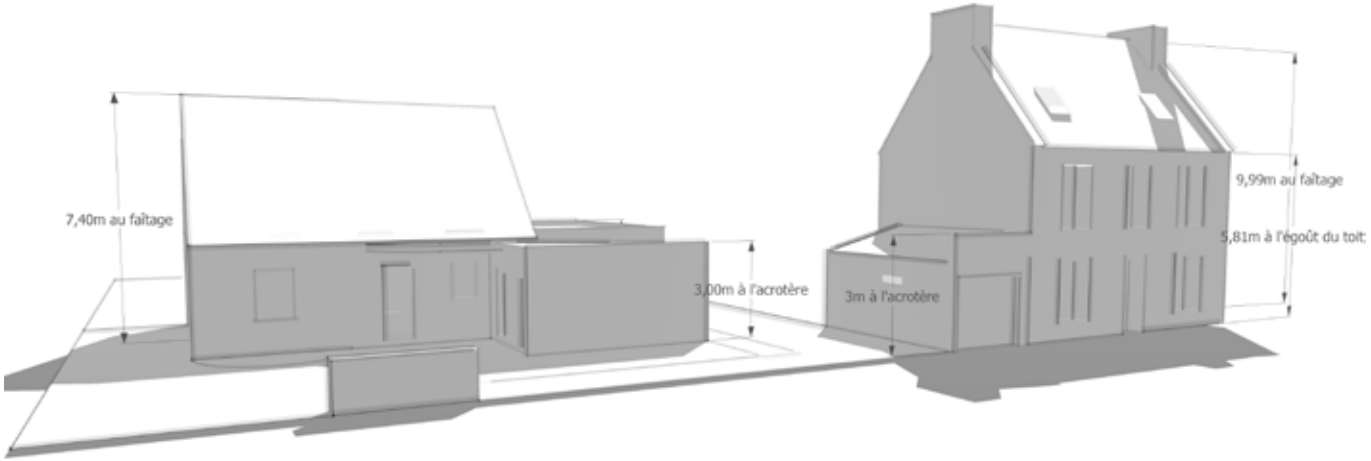

Modélisation en 3D pour expliquer les règles de hauteur

CHÂTEAUROUX Métropole

5. Finalisation du dossier

a. Rédiger le rapport de présentation

» **Explique** les choix retenus pour établir le PADD et les OAP

» **Présente** une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et justifie les objectifs de modération de cette consommation et de lutte contre l'étalement

» **Expose** la manière dont le PLUi prend en compte le souci de préservation de l'environnement ; les motifs de la délimitation des zones, des règles qui y sont applicables et des orientations d'aménagement et de programmation;

» **Evalue** les incidences des orientations du plan sur l'environnement et expose la manière dont le plan prend en compte le souci de sa préservation et de sa mise en valeur ;

» **Analyse** la compatibilité du projet avec les lois et autres dispositifs [ALUR, SRU, Grenelle, ...] ;

» **Précise** les indicateurs qui devront être élaborés pour l'évaluation des résultats de l'application du plan prévue

CHÂTEAUROUX
Métropole

5. Finalisation du dossier

b. De l'arrêt à l'approbation

» Arrêt du projet de PLUi

» Consultation des services

» Enquête publique

» Rapport du commissaire enquêteur

» Analyse des observations et conclusions du Commissaire enquêteur

» Modifications éventuelles

» Approbation

CHÂTEAUROUX
Métropole

4.Outils de concertation : informer pour fédérer

CHÂTEAUROUX
Métropole

Organisation prévisionnelle

Phase 1.Diagnostic								
	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Connaissance du contexte territorial et des projets	29, 30, 31 Août				Finalisation diagnostic			
Rencontre avec M. Le Président, présentation des attentes par rapport au PLUi et des objectifs poursuivis	30-août							
Présentation de la démarche PLUi et de la méthodologie		23-sept						
Découverte du territoire en car			06-oct					
Réunions en communes			Semaine 42					
Ateliers thématiques				Semaine 44				
Présentation du diagnostic Partie 1						Semaine 2		
Présentation du diagnostic Partie 2						Semaine 4		
Retour communes sur le diagnostic							Semaine 6 à 8	
Ateliers participatifs								Semaine 9
Présentation des enjeux								Semaine 12

CHÂTEAUROUX
Métropole

OUTILS DE CONCERTATION COMPRIS DANS L'OFFRE

» Réunions publiques

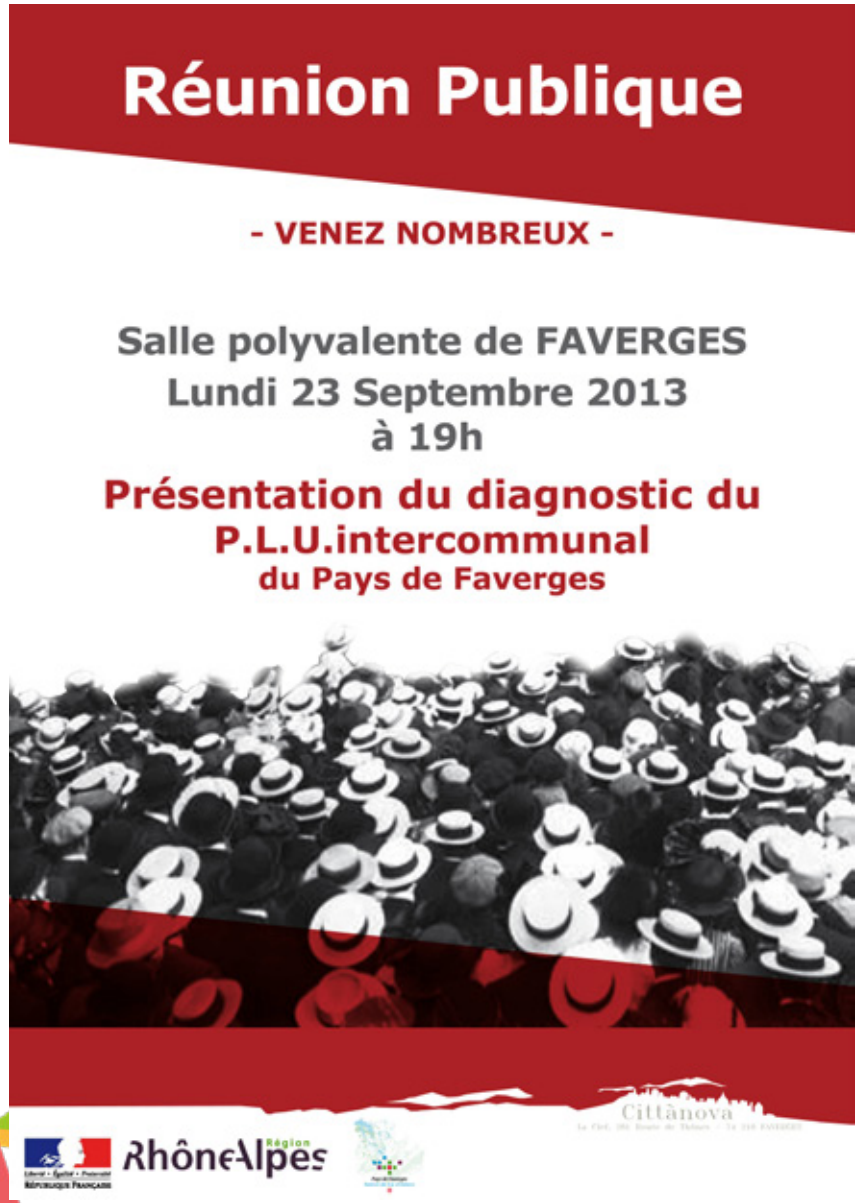

» 10 réunions publiques

» Lancement de la démarche

» 3 réunions publiques pour 3 secteurs géographiques - **Présentation du diagnostic**

» 3 réunions publiques pour 3 secteurs géographiques - **Présentation du PADD**

» 1 réunion publique pour 3 secteurs géographiques **- Présentation du PLUi avant l'arrêt**

» Réunions d'articles / Site internet dédié

» Mise à disposition d'un registre dans chaque mairie

CHÂTEAUROUX
Métropole

» Exposition

Pour nourrir le débat avec la population, nous vous proposons la réalisation de 6 affiches AO plastifiées.

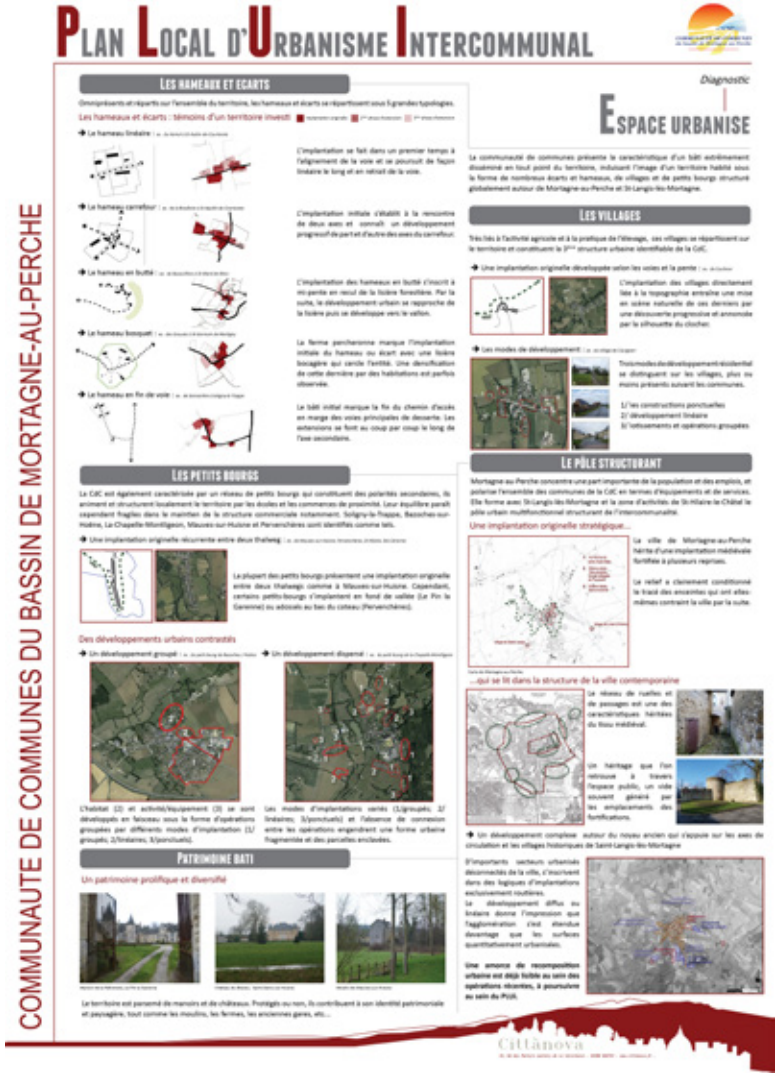

CHÂTEAUROUX Métropole

OUTILS DE CONCERTATION: POUR ALLER PLUS LOIN - 1 outil AU CHOIX à soumettre au COPIL

Exposition itinérante à Saint-Mère-Eglise

» Ateliers participatifs avec la population

» Appel à candidature

» Ateliers thématiques

» Intégration des conclusions & observations

PARTICIPEZ à L'ELABORATION DU P.L.U.intercommunal du Pays de Faverges

Appel à candidature

Le développement harmonieux du territoire intercommunal au regard des enjeux urbanistiques futurs du Pays de Faverges demande :

Une large concertation.....

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

... sous la forme d'ateliers auxquels vous êtes invités à participer

Ce dispositif de concertation avec la population a pour objectif de recueillir vos avis et d'aboutir à un consensus le plus large possible sur le P.L.U.I. Sont appelés à participer à ces ateliers, tous les habitants de la Communauté de Communes ainsi que ceux qui y exercent une activité professionnelle ou associative.

19h à 21h à la salle JC DERONZIER :
CCPF . 32, route d'Albertville . FAVERGES

Les personnes souhaitant s'investir dans cette démarche s'engagent à participer à l'un des ateliers thématiques suivants :

- économie et développement durable - 24 Septembre 2013
- environnement et paysage - 25 Septembre 2013
- structure urbaine et déplacement - 26 Septembre 2013

Comment participer ?

Inscription sur présentation, par téléphone ou par mail à la Communauté de Communes de Faverges en mentionnant l'atelier auquel vous souhaitez participer
téléphone : 04.50.44.51.05
mail : comcom.faverges@pays-de-faverges.com

Cittànova

RhôneAlpes

CHÂTEAUROUX Métropole

» Projet pédagogique avec les scolaires [option]

CHÂTEAUROUX
Métropole

» Exposition sur support akylix

» Réalisation d'une exposition photographique

CHÂTEAUROUX
Métropole

» Réalisation d'un reportage vidéo [option]

» Micro-trottoir

» Lien intergénérationnel

CHÂTEAUROUX
Métropole

» Bande Dessinée [option]

CHÂTEAUROUX
Métropole

» Carte postale «avant/après» [option]

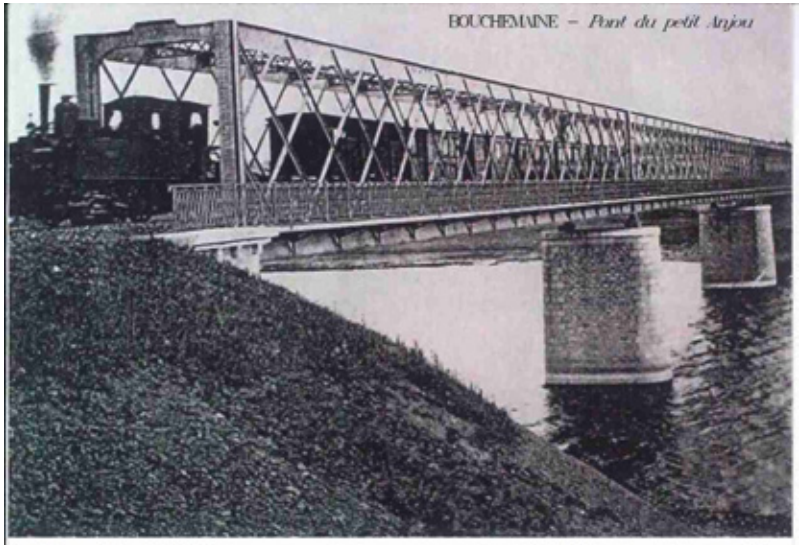

CHÂTEAUROUX
Métropole

5.Planning de l’étude

CHÂTEAUROUX
Métropole

PLANNING PREVISIONNEL

Phases	Phase 1.Diagnostic	Phase 2.PADD	Phase 3. Traduction réglementaire	Phase 4. Arrêt du PLUi - Finalisation du dossier	Consultation PPA	Enquête publique	Phase 6. Approbation	Total
Délais en mois	8	6	17	3	3	2	2	41
Période	Août 2016 à Mars 2016	Avril 2017 à Septembre 2017	Octobre 2017 à Février 2019	Mars 2019 à Mai 2019	Juin à Août 2019	Septembre 2019 à Octobre 2019	Novembre 2019 à décembre 2019	41

CHÂTEAUROUX
Métropole

CHÂTEAUROUX
Métropole

CHÂTEAUROUX
Métropole